

L'Annexe I met en parallèle les activités prévues pour la période avril-juin, telles qu'elles figuraient dans le rapport sur l'état d'avancement présenté le 8 avril au CoC-EEI, et les réalisations effectives pendant cette période. Les informations contenues dans ce tableau ont été directement fournies par les chefs de projet.

Projet 1. Réforme des organes directeurs

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Priorités en matière de gouvernance (actions 2.2 à 2.4). Les politiques et instruments relatifs à la gouvernance devraient être examinés par la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Conférence régionale pour l'Afrique, la Conférence régionale pour l'Europe, le Comité des produits et le Comité de l'agriculture, durant leurs sessions respectives.	Ces questions et les faits nouveaux pertinents ont été examinés par la Conférence régionale pour l'Afrique, la Conférence régionale pour l'Europe et la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (action 2.2), et seront à l'étude du Comité des produits et du Comité de l'agriculture en juin (actions 2.2 à 2.4).
Conférence (actions 2.6, 2.9, 2.11, 2.12). Les travaux préparatoires pour la mise en œuvre de ces mesures seront entamés.	Les travaux en vue de l'examen du document sur les <i>Dispositions relatives à la Conférence</i> ont démarré en juin (action 2.12).
Conseil (actions 2.17, 2.18, 2.19, 2.20, 2.22). Les travaux préparatoires pour la mise en œuvre de ces mesures seront entamés.	La révision de la <i>Note relative aux méthodes de travail du Conseil</i> a débuté en avril, tandis que les travaux d'élaboration du Programme de travail pluriannuel du Conseil ont démarré en mai (actions 2.24 et 2.70-71).
Président indépendant du Conseil (action 2.32). Le Président indépendant du Conseil devrait continuer à faciliter les consultations et le dialogue entre les États membres.	Le Président indépendant du Conseil a participé aux sessions du Comité financier et du Comité du programme, du Comité des produits, du Comité de l'agriculture et de trois Conférences régionales, et il a facilité les consultations entre les États Membres (action 2.32)
Comité du Programme et Comité financier (actions 2.36 à 2.41, et 2.47). La mise en œuvre des actions 2.36 à 2.40 devrait démarrer aux sessions d'avril du Comité du programme et du Comité financier. Les deux Comités, y compris leurs réunions conjointes, devraient rester ouverts à des observateurs sans droit de parole (action 2.47).	Les actions 2.36 à 2.40 ont été mises en œuvre par le Comité du programme et le Comité financier dans le cadre de leurs sessions d'avril ouvertes à des observateurs sans droit de parole. En mai-juin, le Comité financier a examiné les critères relatifs aux documents du PAM dont il devrait être saisi (action 2.41).
Comité des questions constitutionnelles et juridiques (action 2.50 et 2.51). La mise en œuvre des actions 2.36 à 2.40 devrait démarrer aux sessions d'avril du Comité du programme et du Comité financier.	Le septième membre du Comité des questions constitutionnelles et juridiques a été élu par le Conseil en mai. La session d'avril du Comité était ouverte à des observateurs sans droit de parole.

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Conférences régionales (actions 2.52 à 2.54). La mise en œuvre de ces mesures devrait débiter lors des Conférences régionales qui auront lieu en avril et mai.	Les trois premières Conférences régionales se sont penchées sur une nouvelle vision de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés, ainsi que sur les priorités régionales d'action pour le prochain exercice biennal.
Comités techniques (actions 2.57 à 2.60). La mise en œuvre de ces mesures devrait débiter lors des sessions des Comités techniques qui auront lieu en juin.	Les actions 2.57 à 2.60 ont été mises en œuvre par le Comité des produits et le Comité de l'agriculture en juin. Le Conseil a fait siennes les recommandations du Comité des questions constitutionnelles et juridiques concernant les amendements que les Comités techniques devraient apporter à leurs règlements intérieurs (action 2.65).
Réunions ministérielles (actions 2.66 et 2.67). Les travaux préparatoires relatifs à ces réunions pourraient débiter, sur décision éventuelle du Conseil à sa session de mai.	Aucune mesure n'a été prise, l'ordre du jour de la session de mai du Conseil n'ayant pas prévu de réunions ministérielles.
Organes statutaires, conventions, traités, etc. (actions 2.68 et 2.69). Les travaux préparatoires pour la mise en œuvre de ces mesures seront entamés.	Les Secrétariats des organes statutaires concernés ont demandé que l'étude prévue au titre de l'action 2.69 soit entreprise, comme il convient. Le Conseil a appuyé l'intention du Comité du programme de s'occuper de la question de l'autonomie de ces organes, dans la mesure de leur maintien dans le cadre de la FAO.
Autres mesures destinées à améliorer la gouvernance de la FAO (actions 2.70, 2.71, 2.72, 2.74). L'exécution des actions 2.70 et 2.71 devrait débiter lors des prochaines sessions du Comité du programme et du Conseil, respectivement en avril et en mai.	Le Comité du programme a approuvé son programme de travail pluriannuel pour 2010-2013. Le Comité financier a lui aussi examiné son projet de programme de travail pluriannuel, qui a fait l'objet d'une nouvelle étude dans le cadre d'un séminaire informel tenu en juin. Le Conseil a approuvé le programme de travail pluriannuel du Comité du programme.
Nomination et mandat du Directeur général (actions 2.95 à 2.98). À sa session d'avril, le Comité des questions constitutionnelles et juridiques devrait examiner la question de la présentation de communications au Conseil et à la Conférence par les candidats au poste de Directeur général, et formuler des recommandations à cet égard à l'intention du Conseil, à sa session de mai.	Le Comité des questions constitutionnelles et juridiques a recommandé la procédure à suivre pour les déclarations que les candidats au poste de Directeur général adresseront au Conseil et à la Conférence. Le Conseil a approuvé la procédure relative aux déclarations à adresser au Conseil, et a recommandé l'adoption par la Conférence de la procédure proposée pour les déclarations à la Conférence (action 2.97). Un avis de vacance du poste de Directeur général a été publié sur le site web de la FAO dans les langues de l'Organisation (action 2.99).

Projet 2. Contrôle

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
2.78 – Phase préparatoire de l'évaluation de la coopération de la FAO avec le Brésil. La phase de démarrage de l'évaluation du rôle et des activités de la FAO concernant la parité hommes-femmes et le développement sera lancée, en coordination avec le Bureau du Directeur de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural.	La phase préparatoire au Siège est terminée; une mission se rendra en juin 2010 au Brésil et auprès du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à Santiago.
2.91 – Les tâches de vérification prévues au titre de l'élément 2010 du programme de vérification des comptes 2010/11 seront en cours d'exécution, avec l'accomplissement de près de 25 pour cent du plan d'ici juin 2010.	Le Bureau de l'inspecteur général a élaboré son plan de vérification axé sur les risques pour 2010/11, et en a lancé la mise en œuvre. À ce jour, 25 pour cent des tâches prévues pour 2010 au titre de ce plan ont démarré ou ont déjà été menées à bien.
3.33 – Le Déontologue supervisera l'élaboration initiale de cours de formation à la déontologie s'appuyant sur Internet, ainsi que les mesures relatives à la déclaration de situation financière. Il continuera par ailleurs à donner des avis et conseils confidentiels aux fonctionnaires sur des points de déontologie.	Le Déontologue a donné des avis confidentiels à quelque 90 fonctionnaires et adressé des communications à tous les responsables du Siège. Le logiciel conçu pour le remplissage du formulaire de déclaration de situation financière va être mis à l'essai; une proposition concernant la mise en application de cette déclaration est actuellement examinée par le Directeur général, pour approbation.
3.34. Le mandat et la composition proposée du Comité de la déontologie, approuvés par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques, seront examinés par le Comité financier à sa session d'avril 2010.	Le Comité financier a été de l'avis que le mandat et la composition du Comité de la déontologie devaient être réexaminés à la lumière d'un certain nombre de questions connexes.

Projet 3. Réforme de la programmation, de l'établissement du budget et du suivi fondé sur les résultats

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
1. Approuver le cadre des responsabilités. Concevoir un système de suivi et d'établissement de rapports, ainsi qu'un système pilote de planification des activités au niveau des pays.	Le cadre des responsabilités a été révisé pour tenir compte des observations des parties prenantes et des leçons apprises au cours du processus de planification des activités. Un premier projet de directives pour le suivi de la mise en œuvre a été élaboré pour consultation interne, et un projet révisé a été préparé en juin. Une note conceptuelle sur le système pilote de planification des activités au niveau des pays a été élaborée à l'intention des bureaux régionaux, et il a été procédé à l'identification des bureaux de pays participants en juin.
2. Procéder à des allocations provenant du Fonds multidisciplinaire.	Une équipe d'examen par les pairs a recommandé des allocations d'un montant total de 2,73 millions d'USD pour sept propositions présentées par les équipes stratégiques et les fonctions essentielles pour 2010/11. Ces propositions ont été approuvées par les Sous-directeurs généraux techniques, le Directeur général adjoint chargé des connaissances et le Directeur général en mai.
3. Contribuer aux débats sur l'établissement des priorités pour le prochain exercice biennal, lors des sessions du Comité du programme, du Conseil, de trois Conférences régionales et de deux Comités techniques.	Le Comité du programme et le Conseil ont adressé des recommandations précises aux Comités techniques et aux Conférences régionales concernant le processus d'établissement des priorités. Le Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources a participé aux trois premières Conférences régionales et apporté sa contribution aux débats sur les priorités régionales et à la préparation coordonnée d'un document d'appui pour l'examen des priorités dans le cadre du Comité des produits et du Comité de l'agriculture en juin.
4. Fournir des indications aux rédacteurs de documents techniques afin que les listes de distribution établies assurent la livraison aux pays les moins avancés d'un nombre accru d'exemplaires papier de cette documentation technique.	Des indications sont fournies à la demande.

5. Un système de planification des produits d'information sera mis au point en 2010.	Les éléments du formulaire de planification sont en cours de définition. Les spécifications du système ont été définies en collaboration avec la Sous-Division CIOO, et les travaux de développement débiteront à la mi-juin.
--------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Projet 4. Mobilisation et gestion des ressources

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Intégration des contributions volontaires dans les plans de travail	La définition des plans de travail s'est conclue à la fin avril.
Évaluation des besoins des bureaux décentralisés en matière de mobilisation de ressources. Lancement d'une nouvelle approche pilote des donateurs (à poursuivre).	Le questionnaire d'évaluation des besoins a été mis au point et publié le 25 mai. L'analyse des réponses sera effectuée en juin.
Lancement d'une approche pilote pour la mobilisation de ressources auprès de donateurs, fondée sur les domaines d'action prioritaires et l'autofinancement	L'approche expérimentée en avril et au début de mai a ouvert de nouvelles perspectives de financement.
Inventaire des pratiques et des outils existants	Un inventaire des pratiques et des outils actuels en matière de mobilisation de ressources, et notamment des cadres, des modalités et des sources de financement, a été dressé.

Projet 5. Programme de coopération technique

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Terminer la sélection du personnel dans les bureaux régionaux	La sélection du personnel n'est pas encore terminée.
Élaborer et dispenser une formation aux nouveaux fonctionnaires recrutés dans les bureaux régionaux	La mise au point du programme de formation est pratiquement terminée.
Élaborer et dispenser une formation aux fonctionnaires opérant sur le terrain et au Siège dans le cadre du PCT (y compris les fonctionnaires chargés des opérations d'urgence)	Plusieurs sessions et missions de formation ont été menées à bien, dont une à l'intention des coordonnateurs des secours d'urgence et des représentants de la FAO. Une séance d'information a été organisée à l'intention des coordonnateurs pour le PCT au Siège.
Poursuivre les travaux de simplification et de rationalisation des processus et procédures du PCT	Des orientations concernant les modalités d'appui technique et l'approbation des projets ont été publiées.

Parachever et publier des instructions détaillées sur la gestion des informations relatives au PCT dans le cadre du Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS)	De nouveaux modules sont actuellement mis à l'essai en vue de leur lancement.
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

Projet 6: Décentralisation

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Poursuivre les travaux sur les principales questions en suspens, notamment la mise au point d'un système de référencement et d'établissement de rapports fondés sur la performance; le transfert des responsabilités pertinentes du Bureau de la coordination et de la décentralisation (OCD) aux bureaux décentralisés; et le déploiement des plans individuels de gestion de la performance (PEMS). Poursuivre la rationalisation de la couverture des pays, qui est subordonnée au consensus des membres sur la vision à moyen et à long terme de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés.	Les profils de poste des représentants de la FAO, des représentants régionaux et des coordonnateurs sous-régionaux ont été révisés; la vision à moyen et à long terme de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés a été examinée par trois Conférences régionales; le déploiement des plans PEMS concernant le personnel des bureaux décentralisés est en cours; les fonctions pertinentes d'OCD ont été transférées aux bureaux régionaux et un service d'assistance a été mis en place auprès du Bureau d'appui à la décentralisation (OSD); des missions de formation organisées par le Siège se sont rendues dans les bureaux régionaux; et un soutien a été fourni pour faciliter le recrutement du personnel.

Projet 7a. Structure du Siège

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Les ateliers sur la définition des postes se poursuivront jusqu'en mai 2010 pour les responsables et le personnel des divisions AGP et ES.	Des ateliers ont été organisés à l'intention de 100 fonctionnaires dont environ la moitié provenait des deux divisions pilotes (AGP et ES), le reste des participants étant constitué de personnes intéressées appartenant à d'autres divisions.

Projet 7b. Gouvernance interne

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Action 7.5 « Examiner les rôles des comités internes et réduire leur nombre. Accompli dans le cadre des activités des différents secteurs. Le stade 2 renforce cette recommandation. »	De nouveaux comités ont été établis: l'Équipe de direction exécutive, le Comité des partenariats et le Comité du CCS. Plusieurs comités ont été identifiés en vue de leur suppression ou de leur restructuration, et d'autres sont en cours d'examen.

Projet 8. Partenariats

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Des informations sur les fonctions d'appui aux partenariats du Bureau de la communication et des relations extérieures (OCE) seront diffusées.	Formulation d'un énoncé de mission et définition de la structure des effectifs et des responsabilités connexes.
Des mécanismes favorisant le dialogue avec d'autres unités de la FAO responsables de partenariats spécifiques seront identifiés et établis.	Deux mécanismes stratégiques ont été mis en place pour l'élaboration des politiques: le Comité des partenariats et le Comité du CCS.
La stratégie relative aux partenariats avec le système des Nations Unies sera examinée et parachevée.	Ces activités seront mises en œuvre pendant la période couverte par le prochain rapport.
Les progrès accomplis dans la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, y compris dans les plans d'action pilotes, feront l'objet d'un suivi.	Des réunions consultatives rassemblant des responsables de haut niveau sont organisées régulièrement. La mise en œuvre de la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) se poursuit en collaboration avec le FIDA et le PAM. Les deux groupes de travail internes sur le secteur privé et sur la société civile ont été réactivés et sont consultés périodiquement sur les processus de révision de la stratégie.
Des consultations avec les organisations de la société civile (OSC) seront menées dans trois régions dans le cadre des Conférences régionales de la FAO. Des consultations seront engagées avec les OSC dans les régions Amérique latine et Caraïbes, Europe et Afrique avant les Conférences régionales de la FAO, et devraient être terminées d'ici le 30 mai 2010.	Un soutien a été fourni aux bureaux régionaux, ainsi qu'au Président et au Secrétariat du CSA, avant les Conférences régionales. Des fonds ont été mobilisés pour faciliter la participation des OSC aux consultations avec la FAO, et aux Conférences régionales.
La base de données des partenaires du secteur privé sera constituée et mise en service. La refonte du site web sera achevée.	Le modèle relatif à la base de données du FPMIS concernant le secteur privé a été mis au point. Une liste des partenariats avec le secteur privé a été incluse dans le projet de base de données commune, en vue de leur intégration par les départements.
La constitution d'une base de données sur les relations de la FAO avec la société civile et le secteur privé, reposant sur le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS), sera menée à bien.	La mise au point du modèle relatif à la base de données du FPMIS concernant les OSC et les ONG est en cours. Cette initiative a été présentée aux coordonnateurs de ces organisations.

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
2- Initiatives et activités importantes non prévues menées à bien pendant la période avril-juin	
Un séminaire informel a été organisé en mai par les représentants de la FAO, du FIDA et du PAM, pour fournir aux États Membres des informations concernant les partenariats de ces organismes, et faire le point de la situation en matière de sécurité alimentaire en Haïti, notamment dans le cadre d'une communication sur l'Alliance internationale contre la faim.	
Une mission constituée de quatre membres de la société civile du Comité ad hoc a été parrainée et effectuée en Corée en vue de la Conférence régionale.	
Lors de leur réunion tenue en avril, les coordonnateurs des Nations Unies pour le secteur privé ont étudié une approche commune concernant l'établissement de partenariats avec le secteur privé, et notamment le cadre, les principes directeurs et les processus de présélection.	
Une stratégie de partenariats avec le secteur privé a été illustrée lors d'un séminaire informel tenu en mai.	

Projet 9. Réforme des systèmes de gestion et d'administration

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Recommandations liées aux achats	
<p>Action 3.38: Délégation des pouvoirs liés aux achats; transfert de ceux relatifs aux lettres d'accord vers les divisions et les bureaux décentralisés</p> <p>Cette activité, qui est en cours, prévoit le transfert des responsabilités en matière d'achats aux bureaux décentralisés dans le cadre d'une délégation de pouvoirs accrue. La première étape a été une importante révision de la section 502 du Manuel, qui impose la mise en place d'une formation continue visant à renforcer les capacités sur le terrain. (Voir l'action 7.8 ci-dessous).</p> <p>Une révision importante de la section 507 du Manuel concernant les lettres d'accord a été nécessaire pour tenir compte de la définition plus précise des limites officielles autorisées, en relation notamment avec l'action 3.39 ci-dessous.</p>	<p>Au total, 263 fonctionnaires devraient être formés d'avril à juin.</p> <p>Un projet de révision de la section 507 du Manuel concernant les lettres d'accord a été distribué à toutes les parties prenantes, dont les observations et les avis sont attendus d'ici le 21 juin.</p> <p>Des avis de vacance de poste pour l'Unité chargée des lettres d'accord du Service des contrats et achats (CSAP) ont été publiés.</p>
<p>Action 7.6: Nouveau modèle d'approvisionnement pour la gestion des phases initiales des achats</p> <p>L'activité, qui est en cours, consistait à mettre au point un nouveau modèle d'achats visant à optimiser les opérations du Service des</p>	<p>Le Plan d'achats stratégiques dans les opérations d'urgence de la FAO, qui propose des stratégies pour assurer des achats plus efficaces et plus stratégiques dans les opérations d'urgence, a été mis au point et présenté, pour examen, aux parties prenantes. Les observations</p>

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalizations pendant la période avril-juin
contrats et achats (CSAP) dans le cadre des projets d'urgence, en intervenant principalement sur la planification des achats et en définissant un nouveau rôle consultatif pour CSAP.	pertinentes seront intégrées dans le projet révisé en juin. Un budget provisoire a été établi pour la mise en œuvre des recommandations contenues dans ce rapport.
<p>Action 7.7: Passer d'une gestion des vendeurs agréés à une gestion active des fournisseurs (principes de partenariat)</p> <p>Le projet de gestion des fournisseurs a pour objectif d'améliorer et de rationaliser les différentes phases des processus administratifs de cette gestion. Il s'agit d'un projet en cours d'exécution, dont la phase 1 consistant à nettoyer, intégrer et normaliser la base de données des fournisseurs, prévoit plusieurs étapes tout au long de l'année 2010.</p>	<p>Un processus de sélection plus efficace et une liste plus complète de fournisseurs ont été mis au point. Des politiques et des procédures de gestion des fournisseurs ont été définies. Une formation a été dispensée à tout le personnel chargé des achats.</p> <p>Élaboration et mise en place d'une fonction de demande de changement sous Oracle pour la saisie de différents types de réponse et méthodes d'invitation pour les demandes de prix.</p>
<p>Action 7.8: Délégation de pouvoirs aux fonctionnaires régionaux et locaux pour la gestion des achats locaux</p> <p>Activité menée en liaison avec l'action 3.38 ci-dessus et prévoyant l'organisation d'une session de formation poussée et continue dans tous les bureaux régionaux et bureaux sous-régionaux.</p>	Au total, 263 fonctionnaires devraient être formés d'avril à juin.
<p>Modèle de services administratifs</p> <p>Action 7.9: Transfert d'activités transactionnelles au Centre des services communs</p> <p>Suite aux suggestions de l'Examen détaillé, une analyse sera conduite en 2010 pour étudier la possibilité d'une délocalisation des activités de bureau ayant trait aux achats auprès du Centre des services communs.</p>	Cette étude est encore en cours.
<p>Action 7.10: Aligner les objectifs des fonctions d'appui sur les objectifs stratégiques de l'Organisation en définissant des objectifs d'efficacité clés et des accords sur le niveau de service (modèle d'engagement). Convertir en l'un des facteurs déterminant les valeurs afin de favoriser la réforme.</p>	

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalizations pendant la période avril-juin
<p>Action 7.14: Modèle opérationnel pour la mise en œuvre de partenariats en matière d'achats avec d'autres institutions des Nations Unies; Institutions ayant leur siège à Rome – Initiative des achats conjoints – projet pilote d'une durée d'un an.</p> <p>Action 7.15: Autres activités de l'initiative des achats conjoints – Voyages</p>	<p>Un fonctionnaire chargé des achats du PAM s'est uni à l'Équipe chargée des achats communs en mai.</p> <p>Plusieurs appels d'offres (notamment pour des services de réexpédition du courrier, de consultation en matière de technologies de l'information, et de télécommunications mobiles) ont été lancés ou adjugés.</p>
<p>Dossiers courants</p> <p>Action 7.16: Définir un plan de gestion des dossiers courants, en privilégiant le passage à des moyens électroniques et la délocalisation des ressources – activité en cours / initiative à l'échelle de l'Organisation visant à rationaliser la gestion des dossiers courants et les services.</p>	<p>Une analyse de rentabilité a été effectuée et des documents de lancement de projet ont été mis au point. Ils seront examinés par les structures de gouvernance du projet d'ici fin juin.</p>
<p>Impression et publication dans toutes les langues de l'Organisation</p> <p>Action 7.17: Proposition relative à un nouveau département de l'impression et de la distribution regroupant l'impression externe, l'impression interne et la distribution. Modification de la procédure d'impression et de distribution.</p>	<p>Un consultant a été recruté en vue d'une mission à effectuer en juin qui portera sur les outils modernes de contrôle en amont. Un nouveau système d'expédition est en cours d'étude.</p>
<p>Traduction</p> <p>Action 3.58: Conformément aux conclusions de l'Examen détaillé, des améliorations seront apportées pour obtenir, si possible à moindre coût, des traductions de qualité, disponibles en temps utile</p>	<p>Les éléments du formulaire de planification sont en cours de définition. Les spécifications du système ont été définies en collaboration avec la Sous-Division CIOO, et les travaux de développement débiteront à la mi-juin.</p>
<p>Action 7.18: Modification du modèle relatif aux services de traduction. Renforcement de la gestion des services de terminologie et du fichier de traducteurs</p>	<p>Une étude des services linguistiques sera menée à bien d'ici la fin juin et distribuée à toutes les parties prenantes.</p>
<p>Action 7.19: Modification du modèle relatif aux services de traduction. Les services de traduction doivent être financés par le budget ordinaire.</p>	
<p>Action 7.20: Examen du modèle relatif aux services de traduction. Activité en cours. Une étude est conduite en vue d'assurer la mise en œuvre du multilinguisme à la FAO, et améliorer ainsi le contenu multilingue des services demandés par l'Organisation.</p>	

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
2- Initiatives et activités importantes non prévues menées à bien pendant la période avril-juin	
L'inventaire du Manuel de la FAO a fait apparaître la nécessité d'une rationalisation des sections 501, 503 et 504 (portant respectivement sur le mobilier et l'équipement, la responsabilité relative aux biens et les biens en surnombre) quant à leur contenu et aux procédures connexes. Des consultations ont été engagées avec les parties prenantes pour pouvoir disposer d'un projet de texte d'ici la fin juin 2010. Les textes proposés viseront à rationaliser les procédures et à les adapter progressivement en vue de la mise en application prochaine des normes IPSAS. La Division des services administratifs (CSA) concentre actuellement ses efforts sur l'identification, la documentation et la planification de nouvelles initiatives visant à renforcer son efficacité et son efficience, et à améliorer les services fournis. Un document de travail présentant une synthèse des domaines prioritaires et des mesures à prendre sera élaboré d'ici la fin juin 2010.	

Projet 10. Manuel de la FAO

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Au cours de la période couverte par le prochain rapport, des propositions seront sollicitées concernant le cadre simplifié, sur la base des meilleures pratiques.	Un appel à propositions relatif au cadre simplifié est en cours de préparation.

Projet 11a. Normes IPSAS

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
Tâches: identifier les besoins des utilisateurs; effectuer une analyse des écarts; définir l'architecture technique; entamer l'élaboration des spécifications techniques	Les besoins des utilisateurs ont été identifiés et l'analyse des écarts relative aux principaux processus administratifs a été menée à bien; l'architecture technique de la nouvelle solution de terrain a été convenue.

Projet 11b. Technologies de l'information

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
3.90 – Le renforcement des capacités de réseau dans un total de 20 pays se poursuivra, de même que la définition des besoins futurs de l'Organisation en matière d'applications. La distribution des derniers équipements de visioconférence haute définition sera achevée. Tous les bureaux régionaux et la moitié des bureaux sous-régionaux disposeront	Les capacités de réseau ont été mises à niveau dans 33 nouveaux pays, pour un total de 43 pays à ce jour. Des équipements de visioconférence haute définition ont été livrés à tous les bureaux régionaux et sous-régionaux, et sont pleinement opérationnels dans trois bureaux régionaux (REU, RLC et RNE).

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
d'équipements opérationnels de visioconférence haute définition. Des progrès seront accomplis en ce qui concerne la mise en place de pôles régionaux pour la structure mondiale d'appui aux technologies de l'information et des communications.	
7.0 – Nouvelle proposition visant à améliorer la structure de gouvernance des technologies de l'information.	Un projet de proposition a été élaboré et des consultations internes ont été engagées.
7.25 – Le projet de mise à niveau sera mis en route (à condition que l'Organisation décide de le poursuivre pendant l'exercice biennal en cours).	Un document illustrant les différentes possibilités de mise à niveau en vue des autres engagements connexes de l'Organisation (relatifs aux normes IPSAS) a été élaboré et une recommandation concernant la voie à suivre a été formulée. Ce document a été présenté aux parties prenantes, pour examen.
7.26 – Le transfert de tous les rapports de la base de données centrale de l'Organisation à la plate-forme décisionnelle commencera. L'élaboration de lignes directrices pour la gestion des données sera mise en route, en vue de leur examen par les unités fonctionnelles.	<p>Les activités relatives au transfert des rapports de la base de données centrale de l'Organisation ont démarré en collaboration avec les principales parties prenantes.</p> <p>La livraison des principaux rapports financiers aux bureaux de terrain grâce à la technologie de la nouvelle plate-forme décisionnelle débutera le 8 juin. Le lancement sera initialement limité à cinq bureaux, mais sera étendu à tous les autres dans quelques mois. Cela apportera ainsi une solution aux problèmes de connectivité et d'accès aux données auxquels se heurtent les bureaux décentralisés.</p>

Projet 12. Gestion des risques dans l'Organisation

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
La structure de projet et le modèle de gestion des risques de l'Organisation seront élaborés.	Une note conceptuelle proposant une approche rationalisée, un modèle de gestion des risques de l'Organisation, une structure de projet et les ressources nécessaires, a été élaborée et examinée par les parties prenantes.

Projet 13. Changement de culture

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
<p>Un plan d'action visant à intégrer le changement de culture au sein de la FAO sera élaboré. Il définira clairement les objectifs et indiquera les facteurs de succès, les activités et les mesures à prendre pour évaluer les progrès accomplis dans ce domaine.</p>	<p>L'équipe a été constituée et sera assistée dans un premier temps par un animateur externe nommé à cet effet. Les membres de l'ancienne équipe et les équipes chargées du changement de culture dans les bureaux régionaux ont participé aux préparatifs de la première Journée du personnel. Les bureaux régionaux ont élaboré des plans d'action prévoyant notamment la réactivation des associations du personnel; l'installation de boîtes à suggestions pour acheminer les préoccupations et les problèmes soulevés par le personnel; la formulation de propositions pour l'introduction de mécanismes de prime pour les fonctionnaires; l'évaluation des besoins du personnel en matière de formation; la création ou la rénovation des bulletins d'information à l'intention du personnel, etc.</p> <p>Des cartes d'accès permanentes aux bâtiments du Siège ont été délivrées au personnel en provenance des bureaux décentralisés.</p>
<p>2- Initiatives et activités importantes non prévues menées à bien pendant la période avril-juin</p>	
<p>Un atelier réunissant le Département de la coopération technique (TC) et les départements techniques a été organisé pour encourager la collaboration et renforcer les capacités d'encadrement des responsables.</p>	

Projet 14. Ressources humaines

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalisations pendant la période avril-juin
<p>Activités en cours, étapes et tâches indiquées dans le cadre stratégique de l'Organisation pour les ressources humaines, telles qu'elles figurent dans le rapport sur l'état d'avancement présenté au CoC-EEI le 8 avril, et au Comité financier à sa session tenue du 12 au 16 avril.</p>	<p>Une formation a été dispensée à tous les fonctionnaires pour l'élaboration des accords PEMS sur Oracle. Les formulaires d'accord pour 2010 ont été remplis par la quasi-totalité du personnel. Un document d'orientation concernant le programme d'administrateurs auxiliaires a été publié. Les objectifs pour 2010 en matière de parité hommes-femmes et de représentation géographique ont été formulés à l'intention des départements et des bureaux. Un projet initial de plan d'action stratégique RH en matière de parité hommes-femmes a été mis au point, et les consultations formelles ont été engagées. Un projet de politique de mouvement du personnel a été élaboré et soumis à la</p>

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalizations pendant la période avril-juin
	direction pour approbation. La publication pilote de tableaux de bord et de rapports a été effectuée dans le cadre de la troisième étape du projet de système d'information sur la gestion des ressources humaines.

Projet 15. Suivi par les organes directeurs

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalizations pendant la période avril-juin
(Actions 4.1, 4.4, 4.6a). Le Groupe de travail à composition non limitée, chargé de recommander des mesures pour améliorer l'efficacité des organes directeurs, y compris la représentation, devrait être constitué.	Le Groupe de travail à composition non limitée a été établi en avril, comme le Conseil en a pris note en mai. Le Bureau du Groupe de travail s'est réuni en juin.
La première réunion du CoC-EEI devrait avoir lieu en avril et la deuxième à la fin de juin.	La première réunion du CoC-EEI s'est tenue le 8 avril et la deuxième se déroule le 23 juin.

Projet 16. Suivi par la direction

1- Activités et étapes prévues pour la période avril-juin	Réalizations pendant la période avril-juin
Procéder à la restructuration complète du Groupe d'appui à la réforme et de l'Équipe de direction de haut niveau; établir la composition du groupe et les responsabilités correspondantes.	
Constituer les effectifs d'un groupe cadre pour le PAI, et le placer sous la responsabilité du Groupe d'appui à la réforme.	Les membres du Groupe cadre pour la mise en œuvre du PAI ont été désignés.
Aider les chefs de projet à échelonner et hiérarchiser les activités du PAI.	Activité en cours
Présenter des communications au Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI et au Comité financier, et leur soumettre des rapports.	Activité en cours

<p>Élaborer un plan de communication interne et de mobilisation du personnel.</p>	<p>Un fonctionnaire chargé de la communication interne et de la mobilisation du personnel a été nommé en mai.</p> <p>La phase de recherche en vue de l'élaboration d'un plan de communication a été mise en route dans trois directions: enquête auprès du personnel, vérification de la communication interne et élaboration de messages clés sur le renouveau de la FAO.</p> <p>Un consultant a été chargé de procéder à une étude exploratoire préalable à l'enquête auprès du personnel, afin de cerner les sujets à couvrir et d'identifier les moyens qui permettront de mesurer les changements et les progrès. Un appel d'offres devrait être lancé en juin, auprès d'une liste restreinte de sociétés. Une vérification de la communication interne a été entreprise afin d'établir quelles ont été les activités mises en œuvre dans ce domaine, quelles sont les activités prévues et quels sont les domaines dans lesquels les projets du PAI nécessitent un soutien supplémentaire en termes de communication et un renforcement des capacités. Les ateliers qui devront élaborer les messages clés du renouveau de la FAO se tiendront prochainement, en juin et juillet.</p>
<p>Commencer l'élaboration du cadre de gestion des risques</p>	<p>Un consultant externe a été recruté en juin et chargé de commencer l'évaluation des risques liés au PAI.</p>
<p>2- Initiatives et activités importantes non prévues menées à bien pendant la période avril-juin</p>	
<p>Transfert des responsabilités relatives à l'élaboration des contenus des bulletins d'information à l'intention des États Membres, et à leur réalisation, qui passeront du Sous-Directeur général chargé du Département des services internes, des ressources humaines et des finances, au Groupe cadre pour la mise en œuvre du PAI, en collaboration avec le Sous-Directeur général chargé du Bureau de la communication et des relations extérieures (OCE).</p>	

Période couverte par le prochain rapport – juillet-septembre 2010

L'Annexe II constitue la deuxième partie du rapport détaillé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI, et présente une synthèse des prévisions pour la période couverte par le prochain rapport, allant de juillet à septembre. Grâce aux informations fournies par les chefs de projet, on trouvera ci-après une anticipation des activités prévues et, le cas échéant, des principales étapes et des risques.

Projet 1 - Réforme des organes directeurs

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
En septembre, le Comité des questions constitutionnelles et juridiques devrait examiner et adopter son règlement intérieur, et recommander des projets de règlement intérieur pour les Conférences régionales. Il devrait également examiner et adopter son programme de travail pluriannuel pour 2010-2013; il devrait par ailleurs procéder à l'examen de la <i>Note relative aux méthodes de travail du Conseil</i> et en recommander l'adoption par le Conseil.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Adoption, par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques, de son règlement intérieur et de son programme de travail pluriannuel pour 2010-2013.	En raison de contraintes de calendrier, les programmes de travail pluriannuels des Conférences régionales et des comités techniques pourraient ne pas être adoptés pendant l'exercice biennal en cours.

Projet 2. Contrôle

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
2.78 – Achèvement de la phase préparatoire de l'évaluation de la coopération de la FAO avec le Brésil. - Phase préparatoire de l'évaluation du rôle et des activités de la FAO concernant la parité hommes-femmes et le développement. – Évaluation du rôle et des activités de la FAO concernant les régimes fonciers: évaluation préliminaire.	
2.91- Poursuite de la mise en œuvre du plan de vérification axé sur les risques pour 2010/11. – Réalisation d'une évaluation des risques liés aux réformes du PAI. – Compte tenu des résultats de cette évaluation, mise à jour du plan de vérification axé sur les risques, comme il convient.	
3.33 – Le Déontologue accueillera en juin la troisième réunion du réseau des déontologues des institutions spécialisées et du Comité de la déontologie des Nations Unies. Il procèdera à un examen du matériel de formation, en collaboration avec la Division de la gestion des ressources humaines (CSH). La société-conseil Ernst et Young sera chargée d'examiner le processus de déclaration de situation financière et les mandats respectifs du Déontologue, de la Sous-Division CSHL, du Médiateur et du Bureau de l'Inspecteur général. Le Déontologue entamera une série de visites auprès des bureaux régionaux, visant à sensibiliser les responsables et le personnel de terrain aux questions de déontologie.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	

<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Mise au point finale des mandats; constitution de l'équipe d'évaluation, dont les activités commenceront en octobre. Mission conjointe effectuée auprès du Bureau régional pour l'Afrique par des consultants chargés de la vérification concernant la parité hommes-femmes et des fonctionnaires de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW) et du Bureau de l'évaluation (OED); recrutement du chef de l'équipe d'évaluation.	2.78 - Évaluation du rôle et des activités de la FAO concernant la parité hommes-femmes et le développement: des retards dans le démarrage des opérations de vérification concernant la parité hommes-femmes conduites par la Division ESW, risquent d'empêcher une bonne coordination de ces deux initiatives.
	2.91 – Dans certains pays, la situation en matière de sécurité contribue à retarder les examens prévus. – Effectifs insuffisants et lenteur du processus de recrutement.

Projet 3. Réforme de la programmation, de l'établissement du budget et du suivi fondé sur les résultats

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
1. Mise au point définitive du cadre des responsabilités à la suite d'un cycle final de consultations. Conception d'un système de suivi et d'établissement de rapports, et d'une version pilote au niveau des pays. Mise au point finale de directives pour le suivi de la mise en œuvre. Arrangements relatifs au soutien à la formation du personnel. Démarrage de la phase de conception du système de suivi de la mise en œuvre et d'établissement de rapports. Lancement du système pilote de planification des activités des bureaux de pays.	
2. Procéder à des allocations à partir du Fonds multidisciplinaire sur la base des plans de travail, et suivre les progrès accomplis. Renforcer les responsabilités des équipes stratégiques concernant la mise en œuvre, le suivi et l'établissement de rapports.	
3. Apporter un soutien à l'examen des priorités dans le cadre du Comité des produits, du Comité de l'agriculture et de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (APRC). Élaborer un document de synthèse sur les résultats de l'examen des priorités dans le cadre des Conférences régionales et des comités techniques, pour examen par le Comité du programme. Commencer la préparation du PTB 2012-2013.	
4. Fournir des indications aux rédacteurs de documents techniques afin que les listes de distribution établies assurent la livraison aux pays les moins avancés d'un nombre accru d'exemplaires papier de cette documentation. Des indications seront fournies de façon continue, à la demande.	
5. Élaboration d'un système intégré de planification des produits d'information en 2010. Ce système intégré doit être mis au point dans le courant de l'année 2010. Une proposition pour une nouvelle conceptualisation de l'allocation spéciale pour la mise en œuvre de la politique linguistique est en cours d'élaboration et sera soumise au Directeur général adjoint chargé des connaissances au cours du troisième trimestre de 2010.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>

Publication d'un cadre des responsabilités spécifiant les rôles et les responsabilités en matière de planification de programmes, de suivi de la mise en œuvre et d'établissement de rapports au titre du nouveau cadre axé sur les résultats, à tous les niveaux de l'Organisation.	L'aptitude et la capacité des responsables et du personnel à modifier leurs méthodes de travail. Les mesures d'atténuation consistent à régler les attentes sur les capacités, à adopter une approche itérative fondée sur les leçons tirées de la pratique, et à renforcer la communication à tous les niveaux.
	La volonté des responsables et du personnel à travailler de manière interdisciplinaire, et le rythme des réformes liées à la décentralisation. Les mesures d'atténuation prévoient la formation du personnel et la communication.
Conclusion d'un premier cycle de débats, et rapports sur les priorités établis par quatre Conférences régionales et trois comités techniques.	La préparation des documents qui facilitent les délibérations et l'interaction des organes directeurs en temps utile. Les mesures d'atténuation consistent en des interactions informelles avec les présidents respectifs du Conseil et des comités, et en une feuille de route claire mais évolutive.

Projet 4. Mobilisation et gestion des ressources

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Démarrage du processus d'élaboration d'une stratégie de communication concernant les domaines d'action prioritaires. Élaboration du premier projet de cadre des responsabilités pour la mobilisation de ressources. Résultats de l'évaluation des besoins et élaboration d'un premier projet de directives pour la mobilisation de ressources. Élaboration d'une proposition concernant les modalités d'une réunion à organiser au cours du premier trimestre de 2011 pour un échange d'informations sur les besoins en matière de ressources extrabudgétaires octroyées sur une base volontaire. Réalisation d'une étude, puis élaboration d'un projet de politique générale révisée en matière de recouvrement des coûts et d'un projet de directives pertinentes, à présenter au Comité financier en octobre.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Proposition concernant les modalités de la réunion à organiser au cours du premier trimestre de 2011; politique générale révisée en matière de recouvrement des coûts et directives pertinentes.	

Projet 5. Programme de coopération technique

1. Activités prévues pour la période juin-septembre

<p>Mise au point finale et lancement de nouveaux modules dans le cadre du Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS). Mise à jour du site web du PCT. Promotion de nouvelles activités de formation du personnel de terrain chargé des opérations d'urgence. Sélection et formation de fonctionnaires chargés du PCT, et affectation aux bureaux régionaux. Formation continue du personnel de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) au Siège et des coordonnateurs des divisions techniques pour le PCT.</p>	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
	Retard dans le processus de sélection pour les bureaux régionaux.
	Départ de certains fonctionnaires ex-TCOT réaffectés, contribuant à réduire la capacité des effectifs résiduels à gérer la transition.

Projet 6: Décentralisation

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Recrutement de fonctionnaires dans les bureaux régionaux. Fourniture aux bureaux régionaux d'un soutien technique et d'une formation continue pour la gestion des bureaux de pays. Élaboration d'une note conceptuelle sur le système de référencement.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
	Le recrutement de fonctionnaires pour les bureaux régionaux n'a pas encore été mené à bien; une partie des activités de formation du Bureau d'appui à la décentralisation (OSD) relatives à la supervision des bureaux de pays, a été confiée à des consultants.

Projet 7a. Structure du Siège

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
La principale activité prévue pour la période juin-septembre sera la mise en œuvre finale des changements liés à la restructuration du Siège.	

Projet 7b. Gouvernance interne**1. Activités prévues pour la période juin-septembre**

Une équipe chargée de la politique de sécurité sera mise en place à la suite de l'approbation du plan d'action en matière de sécurité. La Division CIO élaborera une stratégie et une politique générale claires, définissant notamment le rôle du comité des technologies de l'information proposé. Les travaux relatifs à l'abolition et à la restructuration de certains comités seront poursuivis.

Projet 8. Partenariats**1. Activités prévues pour la période juin-septembre**

Diffusion de matériel d'information sur les principes régissant les partenariats de l'Organisation. Inventaire des partenariats institutionnels de la FAO. Évaluation de certains partenariats au regard des nouveaux principes directeurs et directives de l'Organisation en matière de partenariats. Examen et mise au point finale d'une stratégie de partenariat avec le système des Nations Unies. Suivi des progrès accomplis dans la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, et renforcement de l'appui fourni. Élaboration de matériels de communication visant à promouvoir l'approche de la FAO en matière de partenariats. Mise au point des éléments d'une stratégie de partenariat avec le secteur privé; révision et adaptation des principes régissant les partenariats avec le secteur privé. Élaboration d'outils de gestion des risques en vue de l'établissement de partenariats avec le secteur privé; mise au point finale de directives concernant le processus de diligence raisonnable pour la sélection des partenaires du secteur privé, et refonte du site web consacré aux partenariats avec le secteur privé. Élaboration d'un plan de travail biennal conjoint pour la mise en place par la Sous-Division des partenariats (OCEP) et les bureaux régionaux, de mécanismes institutionnels de consultation avec la société civile. Refonte du site web consacré aux partenariats avec les OSC/ONG. Projet de directives à l'intention du personnel sur les modalités de collaboration avec les OSC/ONG. Note conceptuelle sur les procédures administratives et juridiques relatives à la collaboration avec les OSC/ONG.

2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre

<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Diffusion de principes directeurs concernant les partenariats à toutes les unités.	Achèvement et obtention en temps utile des agréments nécessaires pour toutes les stratégies de partenariat.
Mise au point finale de toutes les stratégies de partenariat. Lancement du site web sur les partenariats institutionnels et diffusion d'autres matériels d'information.	Adhésion du personnel de l'Organisation aux principes directeurs et aux approches proposées dans le cadre de la stratégie de partenariat concernant la participation aux partenariats conclus par la FAO.
Mise au point finale des principes régissant les partenariats avec le secteur privé. Participation du personnel de la FAO et des États Membres à la mise au point finale de la stratégie de partenariat avec le secteur privé.	Respect des dates limites indiquées pour la mise au point finale des arrangements relatifs aux procédures de collaboration avec le secteur privé, y compris les outils de gestion des risques et le processus de diligence raisonnable.

Mise à jour de la politique et stratégie de la FAO en matière de coopération avec les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales.	Éventail restreint des parties prenantes dans les processus de consultation.
Renouvellement des mécanismes de consultation de la société civile au niveau régional, en Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Amérique latine et Caraïbes, y compris l'établissement de comités ad hoc pour les OSC en tant qu'interlocuteurs pour les bureaux régionaux.	

Projet 9. Réforme des systèmes de gestion et d'administration

1. Activités prévues pour la période juin-septembre

3.38 Formation continue en matière d'achats, au Siège et sur le terrain (à l'intention d'environ 140 fonctionnaires). Définir des paramètres pour un système de saisie de données et de gestion de l'information concernant les lettres d'accord. Intégrer les observations et les avis reçus dans la section 507 révisée du Manuel concernant les lettres d'accord. Obtenir les approbations nécessaires de la version finale. Publier la section révisée du Manuel d'ici la fin du troisième trimestre 2010. Mettre en place une unité chargée des lettres d'accord auprès du Service des contrats et achats (CSAP).

7.6 En liaison avec la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) et les unités techniques concernées, le Service des contrats et achats (CSAP) élaborera un plan de mise en œuvre des recommandations formulées sur le *Plan d'achats stratégiques dans les opérations d'urgence de la FAO*. Élaborer, à l'intention du personnel de terrain chargé des achats, un projet de directives sur la collusion et les moyens à mettre en œuvre pour éviter de telles pratiques. Identifier et examiner les exigences opérationnelles en matière d'achats pour le nouveau système de comptabilité de terrain.

7.17 La mission d'un consultant portant sur les outils sera menée à bien et les spécifications relatives à l'achat du nouveau logiciel seront soumises au Comité d'achats. L'analyse d'un nouveau système d'expédition sera achevée.

7.18-7.19-7.20 L'étude des services linguistiques et d'un nouveau modèle de financement sera menée à bien, et un document sera élaboré pour examen par le Comité financier.

2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre

<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Mise en œuvre de la section 507 révisée du Manuel au cours du troisième trimestre de 2010.	

Projet 10. Manuel de la FAO

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Rencontrer les parties prenantes, y compris les responsables fonctionnels des différentes sections du Manuel et les utilisateurs, pour identifier les principaux besoins et problèmes. Lancer un appel à propositions pour un cadre simplifié. S'agissant de la version actuelle du Manuel, assurer la publication de toutes les sections traduites, et en uniformiser et améliorer la présentation.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Lancement d'un appel à propositions	Indisponibilité des personnes-ressources clés

Projet 11a. Normes IPSAS

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Achever l'identification des besoins des utilisateurs et l'analyse des écarts. Commencer l'élaboration des spécifications fonctionnelles et techniques.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
	Calendrier d'exécution des autres projets liés au système d'information, notamment la mise à niveau nécessaire de la fonctionnalité Oracle de planification des ressources de l'Organisation.
	Disponibilité limitée de fonctionnaires compétents pour assurer la mise à l'essai auprès des utilisateurs.
	Contraintes liées aux infrastructures et aux effectifs des bureaux décentralisés.

Projet 11b. Technologies de l'information

1. Activités prévues pour la période juin-septembre
3.90 – La troisième phase de l'opération de mise à niveau des capacités de réseau sera menée à bien, et étendue à au moins 10 pays supplémentaires. La définition des exigences futures de l'Organisation en matière d'applications se poursuivra. Les mises à niveau nécessaires pour faciliter la mise en place d'installations de visioconférence haute définition dans certains bureaux (Ghana, Barbade, Turquie et Tunisie) seront effectuées. Les essais concernant le Bureau régional RAP reprendront dès que les perturbations enregistrées récemment s'atténueront. Des consultations seront engagées avec le personnel et les responsables régionaux concernant l'établissement de pôles régionaux pour une structure

mondiale d'appui aux technologies d'information et de communications.	
7.0 – Présentation à la direction, pour examen et approbation, d'une nouvelle proposition concernant la gouvernance en matière de technologie de l'information. Révision de la proposition compte tenu de l'examen effectué par la direction, et élaboration d'un plan et des modalités de mise en œuvre.	
7.25 – Démarrage du projet de mise à niveau (version 12) de l'application e-Business Suite d'Oracle (sous réserve de la décision qui sera prise par l'Organisation).	
7.26 – Lancement de l'exécution générale du projet conformément au document de lancement de projet approuvé, et regroupement dans le cadre du projet global de toutes les activités déjà mises en route (c'est-à-dire le transfert des rapports de la base de données centrale de l'Organisation, et le transfert du prototype de plate-forme décisionnelle pour les achats). Mise en œuvre du plan de transfert, à la nouvelle plate-forme décisionnelle, des rapports actuellement contenus dans la base de données centrale de l'Organisation et dans Discoverer. Démarrage du transfert de la plate-forme décisionnelle prototype pour les achats à la plate-forme décisionnelle de l'Organisation. Poursuite des travaux avec les unités administratives en vue de la définition de la structure de gouvernance des données nécessaire et des processus de gestion de données requis pour le système intégré d'information sur la gestion.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
3.90 – Installations de visioconférence haute définition opérationnelles dans tous les bureaux régionaux.	3.90 – Des facteurs locaux imprévus pourraient influencer de manière négative sur le déploiement du grand réseau de communication.
7.0 – Approbation par la direction, de la nouvelle proposition concernant la gouvernance en matière de technologie de l'information	
7.25 – Structure de projet opérationnelle	7.25 – Tout report de la décision relative au calendrier d'exécution de la mise à niveau (version 12) de l'application e-Business Suite d'Oracle contribuera à retarder ultérieurement le démarrage et la mise en œuvre du projet. D'autres initiatives prioritaires parallèles de l'Organisation sont susceptibles de peser sur des ressources essentielles.
7.26 – Structure de projet opérationnelle	7.26 – Des retards dans l'approbation du document de lancement de projet dus à des conflits de priorités, qui pourraient donner lieu à des volets d'exécution indépendants, sans aucune coordination, ni gouvernance générales. D'autres initiatives prioritaires parallèles de l'Organisation sont susceptibles de peser sur des ressources essentielles.

Projet 12. Gestion des risques dans l'Organisation

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Tenue d'au moins une réunion du Comité du projet. Recrutement de toutes les ressources nécessaires pour le projet et définition du plan de travail détaillé. Conclusion des consultations initiales avec les programmes pilotes potentiels. Identification des besoins concernant la trousse à outils du modèle de gestion des risques de l'Organisation, le matériel d'information et les outils pédagogiques, et démarrage des activités, en coordination avec les activités prévues dans le cadre du Projet 3.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
	La capacité de l'Organisation à mettre en œuvre la gestion des risques en temps utile, compte tenu de l'ampleur de la réforme engagée. Ce risque peut être atténué grâce à une planification réaliste et en établissant des liens entre cette action et les activités relatives à la gestion axée sur les résultats, notamment dans le cadre du Projet 3.

Projet 13. Changement de culture

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Constitution des équipes et renforcement des capacités. Élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre de la nouvelle vision interne de la FAO. Planification d'un renforcement de la communication avec les bureaux décentralisés. Organisation d'un forum pour le partage des connaissances entre les équipes chargées du changement de culture dans les départements et d'autres agents de changement. Élaboration d'un programme de gestion du changement pour renforcer les capacités des responsables et des gestionnaires dans ce domaine.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Lancement des activités de l'Équipe d'appui au changement de culture.	
Plan d'action prêt pour la mise en œuvre.	

Projet 14. Ressources humaines

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Activités en cours, étapes et tâches indiquées dans le cadre stratégique de l'Organisation pour les ressources humaines, telles qu'elles figurent dans les rapports sur l'état d'avancement présentés précédemment au CoC-EEI et au Comité financier.	

2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Voir le cadre stratégique et le plan d'action pour les ressources humaines	La couverture financière de ce programme pour le présent exercice biennal est adéquate. Il faut cependant noter qu'il englobe une partie importante des tâches prévues dans le programme de réformes du PAI. Le risque serait donc ici de surévaluer les initiatives et les activités à mettre en œuvre, compte tenu du volume et du nombre de celles qui ont été confiées à la fonction des ressources humaines et des capacités actuellement disponibles sur le terrain.

Projet 15. Suivi par les organes directeurs

1. Activités prévues pour la période juin-septembre	
Suivi par les organes directeurs (actions 4.4 et 4.6). Le Groupe de travail à composition non limitée devrait se réunir à deux reprises, en juillet et en septembre, pour examiner des mesures destinées à renforcer l'efficacité des organes directeurs. Une troisième réunion du CoC-EEI se tiendra en octobre.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Examen et recommandation par le Groupe de travail à composition non limitée, de certaines mesures destinées à renforcer l'efficacité des organes directeurs (action 4.4).	Les travaux du Groupe de travail à composition non limitée pourraient ralentir, en raison d'un manque de consensus possible sur certaines des mesures prévues pour renforcer l'efficacité des organes directeurs (action 4.4).

Projet 16. Suivi par la direction

1. Activités prévues pour la période juin-septembre
Plan de communication interne et de mobilisation du personnel: Mise au point finale du document d'appel d'offres concernant l'enquête auprès du personnel; lancement de l'appel d'offres et sélection de la société qui sera chargée de l'enquête (juillet); démarrage de l'enquête (mi-septembre); recrutement d'un consultant en communication du changement chargé de donner des avis concernant les messages clés sur le renouveau de la FAO et le Plan de communication interne; réalisation d'une étude visant à analyser l'utilisation du réseau Intranet et les contenus relatifs au renouveau de la FAO, et à apporter des améliorations; mise à jour du portail web consacré au renouveau de la FAO, compte tenu de l'évolution des réformes et des changements dans la composition et la gestion du Groupe d'appui à la réforme. Production d'un guide de

consultation rapide sur le renouveau de la FAO et d'autres documents imprimés; mise au point finale du Plan de communication interne dont la mise en œuvre commencera en juillet et qui fera l'objet d'une révision dès que les données résultant de l'enquête auprès du personnel auront été analysées (quatrième trimestre de 2010).	
Gestion du PAI: Restructuration du Groupe d'appui à la réforme et de l'Équipe de direction de haut niveau, et établissement de la composition du groupe et des responsabilités correspondantes; assistance aux chefs de projet pour le jalonnement et la hiérarchisation des activités du PAI; planification financière en vue des prochaines réunions du CoC-EEI et du Comité financier; révision des estimations budgétaires du PAI pour 2010; lancement de l'élaboration d'un cadre de gestion des risques; analyse des activités liées au programme de mise en œuvre du PAI pour 2012-13 et des dépenses estimatives.	
2. Étapes clés et principaux risques pour la période juin-septembre	
<i>Étapes clés</i>	<i>Principaux risques</i>
Réalisation de l'enquête auprès du personnel (bien que les résultats ne soient pas définitifs)	
Conclusion de l'évaluation des risques liés au PAI	
PAI - Estimations révisées pour 2010	

Programme de mise en œuvre du PAI 2012/13 PROJET		Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé *	Mesures correctives du PTB 2010/11 **	Observations
		millions d'USD		
1	Réforme des organes directeurs			
	Le Conseil			
2.22	Le rapport du Conseil consistera en conclusions, décisions et recommandations (le compte rendu in extenso sera publié dans toutes les langues)		Montant potentiel de 1,2 million d'USD en cas de rétablissement de la finalité première – dépenses réduites en cas de maintien de la finalité révisée	Changement d'utilisation – de la traduction des comptes-rendus in extenso à la prestation de services d'interprétation et de traduction lors de sessions informelles.
2	Contrôle			
	Évaluation			
2.78	Le budget alloué à l'évaluation sera porté à 0,8% du budget total du Programme ordinaire (sur deux exercices biennaux) et, une fois arrêté par les organes directeurs dans le cadre du processus d'approbation du PTB, sera alloué dans sa totalité au Bureau de l'évaluation. Si l'on se réfère au budget de l'exercice 2008-09, le montant consacré à l'évaluation serait de 3,2 millions d'USD. Dans le projet de PTB, il avait d'abord été proposé d'ouvrir en 2010/11 un crédit correspondant à la moitié de ce montant. Pour limiter les risques liés à la mise en application au cours du premier exercice biennal, la version finale du projet de PTB ne prévoit de financer		0,5 million d'USD pour assurer la mise en œuvre jusqu'à mi-parcours (soit 0,4 pour cent du budget total du Programme ordinaire)	Délai d'exécution étendu pour augmentation des fonds alloués à l'évaluation à 0,8 pour cent du budget du Programme ordinaire

* **Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé** – il s'agit d'estimations relatives aux dépenses nettes pour l'exercice biennal 2012/13 résultant des recommandations de l'Examen détaillé (voir aussi le tableau 1 et l'Annexe 2 du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI présenté au CoC-EEI le 5 juin 2009)

** **Mesures correctives du PTB 2010/11** – il s'agit des incidences pour 2012/13 des mesures correctives prises pour réduire les dépenses estimatives du PAI pour 2010/11 de 59,8 millions d'USD (FC 128/5) dans le projet de PTB 2010/11, à 38,6 millions d'USD dans la version finale du PTB 2010/11 (C2009/15) avant augmentation des coûts.

Programme de mise en œuvre du PAI 2012/13 PROJET		Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé *	Mesures correctives du PTB 2010/11 **	Observations
	qu'un tiers de l'augmentation, soit 1,1 million d'USD, en 2010/11. Le solde serait reporté sur l'exercice 2012/13.			
3	Réforme de la programmation, de l'établissement du budget et du suivi fondé sur les résultats			
	Conception du nouveau modèle de planification et d'établissement du budget			
7.2	Concevoir le nouveau modèle de planification et d'établissement du budget, définir la nouvelle structure du PTB, énoncer les grandes lignes du nouveau cadre logique type simplifié pour les budgets « projets » et les éléments nécessaires au nouveau système normalisé d'établissement des rapports.		1 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	Démarrage retardé dans le cadre de la mesure corrective du PTB 2010-11
9	Réforme des systèmes administratifs et de gestion			
	Réforme des systèmes administratifs et de gestion			
7.6	Nouveau modèle d'achat pour la gestion des phases initiales des achats	0,57 million d'USD	0,27 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	0,57 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010-11

* **Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé** – il s'agit d'estimations relatives aux dépenses nettes pour l'exercice biennal 2012/13 résultant des recommandations de l'Examen détaillé (voir aussi le tableau 1 et l'Annexe 2 du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI présenté au CoC-EEI le 5 juin 2009)

** **Mesures correctives du PTB 2010/11** – il s'agit des incidences pour 2012/13 des mesures correctives prises pour réduire les dépenses estimatives du PAI pour 2010/11 de 59,8 millions d'USD (FC 128/5) dans le projet de PTB 2010/11, à 38,6 millions d'USD dans la version finale du PTB 2010/11 (C2009/15) avant augmentation des coûts.

Programme de mise en œuvre du PAI 2012/13 PROJET			Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé *	Mesures correctives du PTB 2010/11 **	Observations
7.7	Faire évoluer la gestion des fournisseurs homologués vers une gestion active des fournisseurs (principes du partenariat)	1 million d'USD	0,3 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	1,0 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010-11	
7.8	Dévolution de pouvoirs aux fonctionnaires régionaux et locaux pour la gestion des achats locaux	0,21 million d'USD	1,67 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	0,21 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et démarrage retardé lié à l'application des normes IPSAS, dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010-11	
7.9	Transfert des activités relatives aux transactions au Centre des services communs	0,01 million d'USD	0,01 million d'USD d'économies, transférés de 2010/11 à 2012/13	0,01 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010-11	
Institutions ayant leur siège à Rome – initiative d'achats conjoints					
7.14	Modèle opérationnel pour la mise en œuvre de partenariats en matière d'achats avec d'autres organismes des Nations Unies	1,62 million d'USD d'économies		1,62 million d'USD d'économies résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13	

* **Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé** – il s'agit d'estimations relatives aux dépenses nettes pour l'exercice biennal 2012/13 résultant des recommandations de l'Examen détaillé (voir aussi le tableau 1 et l'Annexe 2 du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI présenté au CoC-EEI le 5 juin 2009)

** **Mesures correctives du PTB 2010/11** – il s'agit des incidences pour 2012/13 des mesures correctives prises pour réduire les dépenses estimatives du PAI pour 2010/11 de 59,8 millions d'USD (FC 128/5) dans le projet de PTB 2010/11, à 38,6 millions d'USD dans la version finale du PTB 2010/11 (C2009/15) avant augmentation des coûts.

Programme de mise en œuvre du PAI 2012/13 PROJET		Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé *	Mesures correctives du PTB 2010/11 **	Observations
7.15	Autres activités de l'initiative des achats conjoints - Voyages	0,1 million d'USD d'économies	0,50 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	0,10 million d'USD d'économies résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010-11
Bureau des dossiers courants				
7.16	Définir un plan de gestion des dossiers courants, en privilégiant le passage à des moyens électroniques et la délocalisation des ressources	3,9 millions d'USD d'économies	1,0 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	3,9 millions d'USD d'économies résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010-11
Impression/Traduction				
7.17	Proposition relative à un nouveau département de l'impression et de la distribution regroupant l'impression externe, l'impression interne et la distribution. Modification de la procédure d'impression et de distribution	0,37 million d'USD d'économies		0,37 million d'USD d'économies résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13
11b	Technologies de l'information			
7.0	Renforcement de la gouvernance des technologies de l'information. Toutes les fonctions doivent se conformer à des processus formels, par exemple les procédures de demande de changement/projet, la gestion de projets et les processus de développement	0,47 million d'USD d'économies	0,5 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	0,47 million d'USD d'économies résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11

* **Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé** – il s'agit d'estimations relatives aux dépenses nettes pour l'exercice biennal 2012/13 résultant des recommandations de l'Examen détaillé (voir aussi le tableau 1 et l'Annexe 2 du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI présenté au CoC-EEI le 5 juin 2009)

** **Mesures correctives du PTB 2010/11** – il s'agit des incidences pour 2012/13 des mesures correctives prises pour réduire les dépenses estimatives du PAI pour 2010/11 de 59,8 millions d'USD (FC 128/5) dans le projet de PTB 2010/11, à 38,6 millions d'USD dans la version finale du PTB 2010/11 (C2009/15) avant augmentation des coûts.

Programme de mise en œuvre du PAI 2012/13 PROJET			Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé *	Mesures correctives du PTB 2010/11 **	Observations
	7.11	Examiner la réduction du nombre d'imprimantes multifonctions	0,19 million d'USD d'économies		0,19 million d'USD d'économies résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13
	7.12	Augmenter la gamme des services d'appui et de l'élaboration de logiciels fournis par le Centre de KCT délocalisé à Bangkok	0,025 million d'USD	0,025 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	0,025 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11
	7.13	La Division du Directeur de l'informatique doit financer et mettre en œuvre un programme approprié d'insertion et de formation à la maintenance pour les fonctionnaires spécialistes de la technologie de l'information et chargés de l'appui TI; ce programme doit comporter des visites périodiques au Siège afin que le personnel décentralisé de la Division du directeur de l'informatique établisse et entretienne des relations avec des collègues afin de compléter les systèmes établis de circulation de l'information et de résolution des problèmes	0,10 million d'USD	0,10 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	0,10 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11
	7.25	Améliorer les fonctionnalités Oracle liées à la planification des ressources de l'Organisation pour répondre aux besoins du PAI		0,5 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	Délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11

* **Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé** – il s'agit d'estimations relatives aux dépenses nettes pour l'exercice biennal 2012/13 résultant des recommandations de l'Examen détaillé (voir aussi le tableau 1 et l'Annexe 2 du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI présenté au CoC-EEI le 5 juin 2009)

** **Mesures correctives du PTB 2010/11** – il s'agit des incidences pour 2012/13 des mesures correctives prises pour réduire les dépenses estimatives du PAI pour 2010/11 de 59,8 millions d'USD (FC 128/5) dans le projet de PTB 2010/11, à 38,6 millions d'USD dans la version finale du PTB 2010/11 (C2009/15) avant augmentation des coûts.

Programme de mise en œuvre du PAI 2012/13 PROJET		Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé *	Mesures correctives du PTB 2010/11 **	Observations
7.26	Conception du système de gestion du système informatique	0,5 million d'USD	1,5 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	0,5 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13, et délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11
12	Gestion des risques dans l'Organisation			
	Cadre de gestion des risques dans l'Organisation			
3.54	Mise en œuvre intégrale de la structure de gestion des risques de l'Organisation et des systèmes (institutionnalisation)		0,7 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	Nouvelle approche interne – délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11
13	Changement de culture			
	Changement de culture institutionnelle			
3.32	Mise en œuvre de la vision		1,0 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	Délai d'exécution étendu dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11

* **Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé** – il s'agit d'estimations relatives aux dépenses nettes pour l'exercice biennal 2012/13 résultant des recommandations de l'Examen détaillé (voir aussi le tableau 1 et l'Annexe 2 du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI présenté au CoC-EEI le 5 juin 2009)

** **Mesures correctives du PTB 2010/11** – il s'agit des incidences pour 2012/13 des mesures correctives prises pour réduire les dépenses estimatives du PAI pour 2010/11 de 59,8 millions d'USD (FC 128/5) dans le projet de PTB 2010/11, à 38,6 millions d'USD dans la version finale du PTB 2010/11 (C2009/15) avant augmentation des coûts.

Programme de mise en œuvre du PAI 2012/13 PROJET		Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé *	Mesures correctives du PTB 2010/11 **	Observations
14	Ressources humaines			
	Politiques et pratiques en matière de ressources humaines			
3.61	Mettre en place un système de mouvement du personnel entre les services du Siège, et entre le Siège et les bureaux décentralisés, fondé sur des incitations et assorti de critères clairs		Montant potentiel de 6,0 millions d'USD en cas de rétablissement de la finalité première – dépenses réduites en cas de maintien de la finalité révisée	Champ d'application réduit de 80 à 25 fonctionnaires par an, dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11
	Rôle en matière de ressources humaines			
7.27	Définir un nouveau rôle pour la fonction ressources humaines et examiner le cadre des compétences en matière de ressources humaines et le cadre des responsabilités	0,81 million d'USD		0,81 million d'USD résultant de l'Examen détaillé engagés en 2012/13
16	PAI – Suivi par la Direction			
	Dispositions de la Direction de la FAO en vue de la mise en œuvre du suivi de l'EEI			
4.9	ii) des groupes de travail spécialisés, notamment pour l'Examen détaillé et l'Équipe chargée du changement, composés de personnes provenant de toutes les unités et de tous les niveaux de l'Organisation (décentralisés et centralisés)		1,5 million d'USD transférés de 2010/11 à 2012/13	Réduction au prorata dans le cadre des mesures correctives du PTB 2010/11

* **Incidences pour 2012/13 résultant de l'Examen détaillé** – il s'agit d'estimations relatives aux dépenses nettes pour l'exercice biennal 2012/13 résultant des recommandations de l'Examen détaillé (voir aussi le tableau 1 et l'Annexe 2 du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PAI présenté au CoC-EEI le 5 juin 2009)

** **Mesures correctives du PTB 2010/11** – il s'agit des incidences pour 2012/13 des mesures correctives prises pour réduire les dépenses estimatives du PAI pour 2010/11 de 59,8 millions d'USD (FC 128/5) dans le projet de PTB 2010/11, à 38,6 millions d'USD dans la version finale du PTB 2010/11 (C2009/15) avant augmentation des coûts.

Contributions (en USD) au Fonds fiduciaire du PAI			
au 21 mai 2010			
Pays	Type d'annonce de contribution	Montant annoncé	Montant reçu
Afrique du Sud	Déclaration C 35 Paiement 9/04/2010	144 777	144 777
Allemagne	Protocole d'accord signé le 5/12/08	906 736	906 736
Australie	Protocole d'accord signé le 7/04/09	111 900	111 900
Autriche	Protocole d'accord signé le 12/12/08	65 933	65 933
Belgique	Protocole d'accord signé le 26/03/09	250 000	250 000
Brésil	Déclaration C 35	100 000	100 000
Cameroun	Protocole d'accord signé le 9/11/09	23 579	23 579
CE	Accord signé le 6/08/09	1 388 889	1 380 814
Chili	Protocole d'accord signé le 23/09/09	15 000	15 000
Chine	Déclaration au Conseil le 18/05/2010	200 000	
Chypre	Contribution	9 186	9 186
Égypte	Lettre/Noori/06/08/09 Prot. d'accord envoyé le 14/08	20 273	20 273
Équateur	Version espagnole du mémorandum d'accord envoyé le 8/09/09		3 202
Espagne	Lettre/DG/28/09/09	650 888	650 888
Estonie	Protocole d'accord signé le 31/12/08	4 000	4 000
États-Unis	Lettre Glover/Nelson 24/08/09	500 000	500 000
Finlande	Protocole d'accord signé le 26/05/09	557 880	557 880
France	Lettre/ADG-AFD/17/02/09	900 000	900 000
Gabon	Déclaration C 35		
Grèce	Déclaration C 35 + transfert 4 757 USD	91 095	91 095
Indonésie		24 705	24 705
Irlande	Lettre/ODG/29/12/08	142 638	142 638
Italie	Note verbale reçue le 11/02/09	1 200 000	1 200 000
Japon	Déclaration C 35		
Kenya	Paiement effectué le 27/08/09	1 616	1 616
Lituanie	Protocole d'accord préparé le 22/10/09	5 000	5 000
Maurice	Protocole d'accord signé le 26/08/09	5 000	5 000
Mozambique	Note verbale reçue le 22/01/09	1 680	1 680
Nigeria	Protocole d'accord signé le 04/06/09	25 000	25 000
Nouvelle-Zélande	Protocole d'accord signé le 16/02/09	70 000	70 000
Pays-Bas	Protocole d'accord signé le 19/06/09	400 000	400 000
Rép.-Unie de Tanzanie	Protocole d'accord signé le 25/03/09	19 975	19 975
Royaume-Uni	Protocole d'accord signé le 22/09/09	541 480	541 480
Slovaquie	Contribution	44 000	44 000
Suède	Protocole d'accord signé le 4/09/09	164 090	164 090
Suisse	2 protocoles d'accord signés le 28/01/09	301 434	301 434
Thaïlande	Protocole d'accord signé le 16/09/09	50 000	50 000
Turquie	Contribution reçue le 17/11/09	60 000	60 000
Vietnam	Note verbale reçue le 08/05/09 Prot. d'accord envoyé	5 000	
Zambie	Paiement effectué le 16/09/09	10 000	10 000
Transfert du Fonds fiduciaire de l'EEI		774	774
TOTAL	36 ANNONCES DE CONTRIBUTION	9 012 528	8 802 655